

# ALLOCATION ÉNERGIE 2022

RÉDUISEZ VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE !



Si vous avez **plus de 65 ans**  
ou  
**Une invalidité à 80 %**

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**  
de la Ville de Trappes peut  
vous aider à payer votre facture d'énergie !

L'allocation énergie est une aide financière  
de **140 €** versée sous conditions de ressources, de  
critère d'âge et/ou de situation.



DÉMARCHE EN LIGNE SUR  
[trappes.fr/allocation-energie](http://trappes.fr/allocation-energie)

Instruction des dossiers jusqu'au **30 novembre 2022**.

## CONDITIONS :

- Résider à Trappes.
- Être retraité et âgé de plus de 65 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Pour les moins de 65 ans être en possession d'une carte mobilité inclusion avec mention d'invalidité à 80 %.
- **Pour une personne seule** : avoir un total de revenus déclarés, avant déduction, inférieur ou égal à 14 400 €.
- **Pour un couple** : avoir un total de revenus déclarés, avant déduction, annuel inférieur ou égal à 21 600 €.

Pièces à fournir au dos >

**ALLOCATION ÉNERGIE 2022**  
RÉDUISEZ VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE !



## PIÈCES À FOURNIR

- Une pièce d'identité.
- L'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.
- Une facture d'énergie 2022 de votre domicile et à votre nom (pour les locataires des foyers ADOMA et FOURCASSA, uniquement une quittance de loyer).
- Un IBAN (ancien RIB) au même nom que la facture d'énergie.
- Un document de votre caisse de retraite comprenant votre numéro d'identifiant et votre nom. Vous n'en possédez pas ? Demandez-le par courrier ou par internet.
- Pour les moins de 65 ans, la carte mobilité inclusion avec mention d'invalidité à 80 % ou la notification de la Maison départementale des personnes handicapées - MDPH, indiquant l'invalidité à 80 %.
- Votre numéro de téléphone.

**Tout dossier incomplet ne sera pas accepté et les photocopies ne seront pas faites par le service.**

Des questions, besoin d'aide pour remplir votre dossier ? **Contactez le CCAS**

**Instruction des dossiers jusqu'au 30 novembre 2022.**

